



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations
Science politique
pour le prochain contrat 2019-2023

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 12/12/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christian Hurson, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Le champ *Science politique* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose une offre de formation dans les deux niveaux de licence et de master. A la licence *Science politique* proprement dite (ouverte dès la première année de licence (L1) depuis 2014) s'ajoutent, pour le premier niveau, quatre doubles licences : *Histoire-Science politique*, *Philosophie-Science politique* et, dès la L1 à partir de 2019/2020, *Droit-Science politique* et *Économie-Science politique*. Le master s'organise autour d'un tronc commun au premier semestre, qui ouvre à partir du deuxième semestre à des spécialisations sous forme de « dominantes », chacune donnant lieu lors de la seconde année de master (M2) à des parcours enrichis de sous-parcours.

La dominante « sociologie et institutions du politique » ouvre ainsi à deux parcours : *Sociologie et institutions du politique* ; *Affaires publiques* (avec, pour ce dernier, trois sous-parcours : *Administration du politique* ; *Action publique territoriale* ; *Ingénierie de la concertation*).

La dominante « communication » ouvre au parcours *Communication politique et institutionnelle*, doté de trois sous-parcours : *Communication politique, institutionnelle et sociale* ; *Communication territoriale* ; *Communication internationale* (en partenariat avec l'American University of Paris - AUP).

La dominante « relations internationales » ouvre au parcours *Politique internationale*, avec trois sous-parcours : *Relations internationales* ; *Développement et aide humanitaire* ; *Études africaines et méditerranéennes* (ce dernier offrant deux options : « Maghreb/Sahel » et « Afrique subsaharienne »).

Enfin, la dominante « affaires publiques européennes » ouvre au parcours *Action publique en Europe* et aux sous-parcours *Gouvernance européenne* et *Action publique internationale et européenne* (en partenariat avec l'École Nationale d'Administration (ENA)). Une telle offre s'adosse, du point de vue de la recherche, à une école doctorale de science politique et au centre européen de sociologie et de science politique (CESSP, unité mixte de recherche UMR CNRS 8209). Bénéficiant de l'apport de 80 professionnels intervenant dans ces formations, les formations de ce champ ouvrent à des professions touchant au monde politique et de l'administration.

Historiquement fortement soutenu par les instances de l'université, le champ se distingue des formations du même type sur le territoire par la forte interdisciplinarité qu'il propose (et les liens qu'elle suppose avec les autres champs dans l'établissement – philosophie, droit, économie), le nombre des enseignants-chercheurs qu'il regroupe, et la richesse de son offre de formation (tant du point de vue de la licence que du master).

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Si l'offre en licence se distingue par une remarquable cohérence laissant néanmoins la place à un souci d'interdisciplinarité, la cohérence de l'offre de master peut interroger, malgré un premier semestre de tronc commun. C'était là une des critiques du rapport champ bilan Hcéres et le dossier déposé pour le projet ne parvient pas à répondre entièrement, malgré la création d'un parcours unique *Relations internationales* regroupant trois anciens parcours, à une crainte de juxtaposition de plusieurs masters, même s'il évoque des mutualisations en M2 « au cas par cas ».

Le champ reconduit ses formations sans changement notable (mise à part l'ouverture dès la L1 de deux bi-licences et la création de la mention de master précitée). Il a eu cependant à cœur d'intégrer les orientations stratégiques générales de l'Université, en insistant surtout sur l'existant, sur la pluridisciplinarité, d'abord, présente en licence et en master, sur la professionnalisation, ensuite, en soulignant des relations avec le secteur socio-économiques riches et l'existence de conventions remarquables avec le Sénat et l'Assemblée nationale, des stages en M2 à vocation professionnelle, et la formation continue dans certains parcours de master (même si on peut continuer de regretter qu'aucune formation de licence ne soit ouverte à la formation continue). L'internationalisation, enfin, avec l'existant (filière francophone de l'Université du Caire, double diplomation avec l'Université de Fès) sur lequel s'appuie le projet pour progresser dans ce domaine : l'intensification de l'offre de cours en anglais au niveau licence et master, et l'internationalisation du parcours de l'étudiant par une mobilité soutenue et facilitée (avec l'espoir d'atteindre, à terme, 50 % des étudiants). Cela répond à l'une des préconisations du Hcéres.

Concernant le master *Journalisme*, la visite a permis de lever certaines ambiguïtés soulevées par le comité d'évaluation (et notamment sur la part des enseignements délivrés par l'Université). S'il faut souligner l'ancienneté des liens qu'entretiennent le centre de formations des journalistes - CFJ et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et les très bons résultats d'une préparation aux écoles de Journalisme intégrée au champ *Science politique*, il reste que le conventionnement, au sujet de ce master, entre les deux institutions mériterait

sans doute d'être précisé, notamment dans le sens d'une plus grande ouverture aux étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Si le dossier détaille assez clairement les processus d'évaluations des formations par les étudiants (ce qui répond à une recommandation du Hcéres), on peut regretter qu'à la question du pilotage demeure un certain flou sur le circuit effectif des délibérations et décisions, malgré la présence d'un référentiel des responsabilités diverses. Aucune information n'est fournie sur les instances décisionnaires des différentes formations ni sur la manière dont les décisions sont prises. Le conseil de l'unité de formation et de recherche (UFR) est souvent cité comme instance décisionnaire, mais jamais explicitement détaillé (mise à part la forte et très satisfaisante représentation étudiante, puisque 12 élus étudiants y siègent).

En revanche, il faut souligner la très grande pertinence d'un conseil de perfectionnement qui par sa composition et les fonctions qui lui sont dévolues (essentiellement l'évaluation et la prospective) se trouve parfaitement dans l'esprit de l'arrêté de 2014, mais pour regretter alors qu'il n'y ait qu'un seul conseil de perfectionnement pour les formations de licence et de master.

LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Science politique	L	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Journalisme	M	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
Science politique	M	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

CABINET DE LA PRESIDENCE

Le Président

Réf. : CAB13-2018-11

à

Monsieur le Directeur du
Département
d'Evaluation des Formations
HCERES

Paris, le 9 novembre 2018

Objet : Réponse de l'équipe du champ Science Politique.

Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons pas de remarques particulières à formuler concernant la version définitive du rapport de l'HCERES.

Le Président

Georges HADDAD

Le
Président



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

